



Peyrolles-info 204

avril 2023

Voir cet email en ligne dans votre navigateur

Conseil municipal du 13 avril 2023

Présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray,
Pierre Hénon, Thierry Ponsin, Éric Reignier ;

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier

La séance est ouverte à 17h45

Le compte-rendu de la séance du 17 mars est approuvé à l'unanimité.

1. Vote du budget primitif 2023

Monsieur le Maire présente, à l'approbation du Conseil Municipal, le budget primitif 2023. Ce budget est consultable sur le site de la commune, rubrique "Documents".

Le budget communal s'équilibre comme suit :

En fonctionnement : dépenses = recettes = 255 939,71 €

En investissement : dépenses = recettes = 208 240,51 €

Après s'être fait expliquer par le détail les dépenses prévues et les recettes attendues, les projets à réaliser avec les subventions qui s'y rapportent,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2023 de la commune, équilibré comme ci-dessus.

2. Vote du budget annexe Eau 2023

Le budget s'équilibre comme suit :

En fonctionnement : dépenses = recettes = 4 341 €

Après s'être fait expliquer par le détail les dépenses prévues et les recettes attendues,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget annexe Eau 2023 de la commune, équilibré comme ci-dessus.

3. Transfert d'une partie des résultats à la communauté de communes

Pour financer l'étude d'une installation de traitement de l'arsenic, le maire propose de transférer une partie des résultats de fonctionnement à la régie eau potable et assainissement de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires à hauteur de 3 260 €.

Accord unanime du conseil.

Questions diverses :

Branchement fibre de la mairie :

Suite à des problèmes commerciaux, ce raccordement a pris du retard mais il devrait être réalisé le 2 mai prochain. Après négociation, le nouveau tarif permettra une économie substantielle du prix de l'abonnement. Il ne sera pas possible de conserver la ligne analogique sur le réseau commuté (coût exorbitant). Le numéro de la mairie (04 66 85 13 01) ne changera pas (portabilité) par contre le numéro de la box adsl (en 09...) sera supprimé.

Nom de la commune

Suite à de nombreuses confusions (appels téléphoniques, livreurs,..) avec Peyrolles-en-Provence ou Peyrolles (Aude), proposition de lancer une réflexion pour changer le nom de la commune, en identifiant mieux notre situation géographique. Par exemple :

Glissement de terrain de la route du Rieu

Les travaux pourront être intégrés en investissements et des demandes de subventions pourront être demandées. Des devis ont été réalisés par l'entreprise CABRIT et l'entreprise MASMEJEAN et une délibération sera prise au prochain conseil municipal.

Dernier rapport du GIEC

(Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) Il est très préoccupant. Il est proposé de lancer une réflexion collective sur la commune pour essayer de trouver des solutions pour faire des économies d'eau et d'énergie à notre niveau.

Travaux chemin de la Clède :

Ils sont toujours interrompus en raison de demandes excessives de la police de l'eau. Un passage provisoire a été

Peyrolles-en-Cévennes
Peyrolles-du-Gard
Peyrolles-sur-Gardon
Peyrolles-de-Valborgne

...

établi mais il est impraticable en période humide. Après diverses consultations une solution définitive doit être trouvée d'ici un mois.

La séance est levée à 20h

Informations

Pour tout savoir sur le transfert de la compétence eau potable à la communauté de communes :

RÉUNION PUBLIQUE

Le transfert de la compétence eau potable et assainissement imposé par la loi NOTRE et mis en place cette année par la Communauté de communes Causse Aigoual Cévennes "Terres Solidaires"

**Mercredi 19 avril 2023
à 18h00**

Salle polyvalente

SAUMANE

N'hésitez pas à venir poser vos questions !



La météo à Peyrolles.

Si vous n'êtes pas sur place vous pouvez prendre connaissance de la situation météo du jour (température, humidité, pression, pluviométrie) en temps réel en [suivant ce lien](#) puis en cliquant sur la température indiquée à Peyrolles.

Alerte par SMS :

La commune a mis en place un système d'alerte par SMS **en cas d'évènement grave sur la commune.**

Si vous souhaitez faire partie des destinataires de ces SMS, merci de confirmer votre accord et de communiquer votre numéro de mobile

- soit par réponse à ce message,
- soit à la mairie,
- soit en remplissant [ce formulaire](#).

Nous comptons utiliser ce système avec parcimonie, vous disposez bien entendu d'un droit de retrait à tout moment sur simple demande.

Rappel débroussaillage !

Nota : dans le Gard le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental mais l'arrêté préfectoral du 31 août 2012 relatif à l'emploi du feu prévoit une dérogation pour les personnes soumises à l'obligation de débroussaillage sous réserve de respecter les périodes d'interdiction absolue. Plus d'info [sur notre site](#)



Rappel - fibre

De nombreux habitants dont la maison est éloignée du boîtier de raccordement rencontrent de très grandes difficultés à se faire raccorder. Nous avons alerté la presse, protesté auprès du département et de WiGard/XPfibre qui déploie l'infrastructure réseau par concession du département.

Sur le papier toutes les maisons de Peyrolles sont éligibles à la fibre, dans la pratique plus de la moitié n'arrivent pas à se faire raccorder.

Afin de regrouper les problèmes pour les remonter aux autorités compétentes il est important que vous nous signaliez tous les échecs de raccordement que vous rencontrez. N'hésitez pas [à remplir ce formulaire](#) pour chaque rendez-vous infructueux ou à informer le secrétariat de la mairie. Nous vous tiendrons au courant de nos démarches et des réponses de WiGard et des opérateurs.

Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la liste de diffusion de la mairie de Peyrolles. Vous pouvez faire cesser ces envois en cliquant sur le lien ci-dessous ou en contactant la mairie.

Se désinscrire

Mairie de Peyrolles
400 route du Serre, 30124 PEYROLLES
www.peyrolles.fr
maire@peyrolles.fr
04 66 85 13 01